

Annexe C2 – Etats des natissements et privilèges des deux associations

Au 16 mai 2022

Pour le Yacht Club de France

Au 16 mai 2022, les comptes du YCF ne font état d'aucun nantissement ou privilège.

Pour l'Union Nationale pour la Course au Large

Au 16 mai 2022, les comptes de l'UNCL ne font état d'aucun nantissement ou privilège.